

Montréal, le 24 avril 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Demande d'approbation des Normes de conduite de Transport
Dossier de la Régie : R-4162-2021**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre courriel du 21 avril 2023 requérant un délai en vue du dépôt du suivi à la décision D-2023-036, paragraphe 86, dans le dossier mentionné en objet.

Pour les motifs exprimés, la Régie accorde le délai demandé et attendra donc ce suivi de la décision au plus tard à **16h, le 3 mai 2023**.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd